



217^{ème} RÉUNION DE LA COMMISSION POLITIQUE
Paris, le 16 novembre 2018

Burundi

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur de Cabinet de l'OIF,
Monsieur le Conseiller Spéciale Monsieur Directeur,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Représentants
des États et Gouvernements près l'OIF,
Mesdames et Messieurs en vos qualités et titre toute
protocole respecté,

Permettez-moi de saisir cette opportunité pour féliciter une fois de plus notre collègue l'Ambassadeur de l'Arménie pour le succès enregistré à Erevan. Merci pour votre chaleureux accueil.

En ce qui est de la situation politique au Burundi, la paix et la sécurité règnent et les burundais vaquent à leurs occupations.

Après la promulgation de la constitution le 7 juin 2018, les burundais se préparent aux élections de 2020 pour se choisir librement celui qui va conduire à la destinée du Burundi jusqu'en 2027.

Un Plan National pour le Développement pour 10 ans 2018-2027 vient d'être publié et conspuera désormais la base de toute accord de coopération.

Cependant le Gouvernement burundais continue à dénoncer, et reste préoccupée par la suspension de la Coopération avec l'OIF depuis le 7 avril 2016, sur fond de rumeurs et de campagne de mensonges et de dénigrement de l'autorité burundaise en général et des ses institutions en particulier.

Le Gouvernement du Burundi reste préoccupé du fait que de ce que l'OIF continue à sembler être une plate-forme instrumentalisé par certaines puissances pour exercer une pression injuste vis à vis des certains peuples et des pays souverains.

L'OIF devrait continuer à être un cadre pour favoriser et servir une cause juste dans le respect des peuples.

Le Burundi est par exemple étonné de ce que l'OIF est resté silencieux lors du Sommet à Kampala le 8 octobre à la 9^{ème} réunion de haut du mécanisme régional de suivi de l'Accord-Cadre pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la RDC et la Région qui a été constamment violé.

S'agissant du Dialogue inter burundais facilité par la Communauté Est Africaine, le Gouvernement Burundais a bel et bien informé que le mois d'octobre est un mois de deuil le 13 et le 21 octobre sont des dates sacrées le peuple Burundais qui a perdu le Prince Louis Rwagasore le Père de l'indépendance burundais le 13 octobre 1962 et le Premier

Président démocratiquement élu S.E. Melchior Ndadaye assassiné sauvagement le 21 octobre 1993, ce qui a ouvert à un massacre inter burundais qui a duré 10 ans.

La non participation du Gouvernement à la réunion est donc premièrement lié à cette état des choses.

Le deuxième point concerne l'inclusivité

Le Gouvernement burundais a expressément demandé d'obtenir la liste des invités au 5^{ème} tour du Dialogue inter burundais sous l'égide de l'EAC

S'il faut parler de l'inclusivité (selon le narratif utilisé), cela doit être clair une fois pour toute.

L'inclusion d'éléments ayant été impliqués dans le putsch manqué le 13 mai 2015 et qui sont poursuivis par la justice reste une ligne rouge et le Gouvernement Burundais n'entend pas revenir sur sa position comme tout autre État souverain l'aurait fait.

Par ailleurs, on devrait parler d'inclusivité lorsque toute les couches de la population était représentées.

Or, il s'est avéré que seule une dizaine d'organisations de la Société Civile venant principalement de l'extérieur soient les seuls à être favorisés comme participants alors que le Burundi compte plus de 6.000 organisations de la société civiles enregistrées .

A cela il faudrait ajouter les confessions religieuses car on a souvent tendance à inviter deux ou trois comme représentant de toutes les confessions religieuses alors que tout le monde connaît l'impact et influence issue du monde de la religion.

Si Tous les partis politiques doivent y être représentés ... sans oublier qu'il y a des burundais qui ne sont ni dans des organisations de la Société Civile ou dans des Partis politiques, etc.

L'inclusivité dont il est question dans ce narratif est tout simplement une aberration.

Il faudra noter que le Dialogue inter burundais à l'extérieur a été clôturé. Le 5^{ème} round ayant été déclaré le dernier.

Quiconque voudrait contribuer à l'organisation d'élections libres, apaisées et transparentes est le bienvenu. Mais les burundais ont décidé de prendre en main leur destinée sans compter sur les contributions financières de l'extérieur.

Concernant la question des ONGEs, il s'agit d'une démarche souveraine du Burundi de demander que la Loi soit respectée. Plusieurs ONGEs ont déjà repris leurs activités car elles se sont conformées à la Loi.

Celles qui ne le veulent ou ne le peuvent pas devront quitter le Burundi d'autant plus qu'il a été constaté que certaines de ces organisations n'apportent rien comme valeur ajoutée.

Il est important de souligner que pour la question relative aux quotas ethniques, les ONGEs ont 3 ans pour s'y conformer et doivent d'ores et déjà penser à travailler sur cette donne très sensible au sein de la société burundaise et faisant suite par ailleurs des recommandations des accords d'Arusha réinscrit dans les textes de la constitution en vigueur depuis le 7 juin 2018.

Je vous remercie de votre attention